

OBJET : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 7 janvier 2015

Présents : BAUDOIN Stéphane - BRUN Margareth - CANRON Frédérique - DELAINE Sylvie - FALLET Antoine - GUEU Christelle - HERVY Martine - JAWORSKY Danièle - JAWORSKY Gérard - LEVEQUE Christelle - LEVEQUE Sophie - MARTIN David - MAYAYO Cathy - METAIRIE Christiane - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier.

Excusés : BERTRAND Romuald - DUFOUR Olivier - GRAVEY Benjamin - HEUREL Alban - VIGNEZ Nathalie.

Assiste : GARCIA Antonin.

La séance est ouverte à 19 h 00.

M. Laurent GOBIN n'étant plus licencié cette saison (et ne désirant pas reprendre de licence), il est décidé de le démissionner. Le quorum étant atteint (article 11.2 des Statuts), le CA peut délibérer valablement.

➤ **Adoption du PV du 6 septembre 2014** :

Adopté par les membres présents à l'exception de Sylvie Delaine (abstention), absente lors de cette réunion.

➤ **Ordre du jour** : Adopté.

➤ **Déclaration en préfecture** :

Suite à un changement dans la liste des personnes chargées de l'administration d'une association, l'imprimé Cerfa n°13971*03 doit être transmis à la préfecture : il est fait un recensement des administrateurs du Comité pour régularisation.

➤ **Arbitrage** :

La Commission s'organise avec la présence d'Antonin qui se perfectionne peu à peu.

Il est plus particulièrement chargé des désignations, sous couvert de Didier ; il convient d'améliorer les délais (à allonger). 43 arbitres ont participé aux différents stages de rentrée. Et seulement 4 candidats se sont présentés à l'examen !!!

Au club de Nogent sur Seine, un ancien JA viendra en stage à Troyes.

7 amendes et 3 avertissements ont été donnés aux clubs qui n'ont pas honoré leur désignation.

Une paire d'arbitres officie en région, Heurel avec Cérival (Brienne) ; Bradja (Ste Maure) pourrait également arbitrer à ce niveau s'il trouvait un collègue pour former un binôme.

La réunion des délégués prévue en décembre est reportée fin janvier.

Didier note que 95% des cas de discipline viennent des managers ! Si les JA doivent obligatoirement être accompagnés, c'est surtout aux managers de les aider dans leur tâche.

Des formations d'arbitres ont été réalisées à Romilly et sont en cours à la Vanne.

Un référentiel JA est en cours de construction à la Ligue, avec la participation d'Antonin, pour uniformiser les formations dans les départements.

En cas de nouvel incident disciplinaire lors d'une rencontre, il est préconisé de ne plus envoyer d'arbitre à Nogent : ce n'est pas la meilleure des solutions qui pénaliserait l'équipe adverse.

Pour les interventions du CTA de Ligue, les Comités ou les clubs doivent en faire simplement à demande à la Ligue.

➤ **Organisation des compétitions** :

Les secondes phases des compétitions ont été mise en place pour la reprise en janvier.

Le manque d'effectif en féminines ne permet pas de mettre en place des championnats suffisamment étoffés : 3 journées avec Ste Maure, Bogny et Froncles, des finales directes pour les -16 et -18.

Un calendrier stable est réalisé pour les plateaux.

Il est soulevé un problème de disponibilité des salles : le HBCSC n'a plus le gymnase de la Noue Luttel le dimanche !!!

➤ **Technique** :

CTF : la mise à disposition du salarié du Comité dépasse le nombre d'heures envisagé par la Convention Comité – ligue : Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le fait de demander le remboursement par la Ligue des heures au-delà des 160 heures prévues, soit 48,5 heures.

Lors des détachements à la Ligue, le Comité doit impérativement établir un ordre de mission à son salarié.

Les nombreuses mutations seraient la cause de la baisse des licenciés.

Inter-Comités : le prochain tour national sera organisé à Rosières (et le suivant, s'il y a lieu) à Ste Maure.

CPS : la ville de Troyes nous facture la location des gymnases à raison de 55€ la journée ; voir avec l'UTT pour une convention de mise à disposition de leur gymnase en échange des formations gratuites dispensées à leurs étudiants.

➤ **Questions diverses**

A la demande de la Fédération, une Charte relative à la prévention des violences sexuelles (ci-annexée) concernant les intervenants auprès des sélections départementales est proposée ; elle précise les risques et les précautions à prendre lors de l'encadrement de groupes de jeunes : elle est adoptée à l'unanimité et à faire signer par tous les techniciens de nos équipes départementales.

Le Président a été convoqué par le Conseiller FO qui défend les intérêts de notre ex-employée Dominique : il lui est reproché de ne pas avoir défendu les intérêts de son employée vis-à-vis de deux personnes du Comité, comme le lui demande son rôle d'employeur. Une transmission de ce dossier aux Prud'hommes est envisagée suite à cet entretien. A priori, deux plaintes auraient été déposées contre les personnes en question.

Un recalcul des indemnités financières ont été faites par le CDOS et régularisées depuis ; toutes les fiches de paie ont été refaites ainsi que les attestations réglementaires.

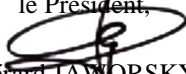
Le Comité dispose-t-il d'une assistance juridique ? Le Président se rapprochera de Groupama et en cas d'absence, il est autorisé à entreprendre les démarches nécessaires auprès d'un avocat.

Prochain Bureau Directeur : mercredi 18 février 2015

Prochain Conseil d'Administration : mercredi 29 avril 2015

La séance est levée à 21 h 00.

Le CA est ensuite invité à manger la traditionnelle galette.

le Président,

Gérard JAWORSKY